

Septembre 2018 - Concours de Sauts d'Obstacles

01 - 02	Melen	C3 A
	Coupes GEPL	
08	Filot	C3 B
09	Filot	Poneys
15 - 16	Eupen	C3 A
16	Melen	Poneys
23	Melen	C3 B
29 - 30	Orp	C3 A

CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Si non, la paire sera HC.

ATTENTION, les inscriptions SUR PLACE sont majorées de 10,00€.

La CTO informe :

Lors des journées « poneys », les cavaliers de plus de 16 ans montant des poneys peuvent participer aux épreuves réservées aux chevaux.

Dans des concours C3A, B et Poney, les hauteurs sont juxtantes dans le sens progressif, c-à-d : 50/60, 60/70, 70/80 , 80/90 , 90/100, 100/110, 110/120 et 120/125cm.

Lors des concours C3 de 2 jours , une paire peut cependant s'inscrire le 2^{ème} jour dans les mêmes hauteurs, juxtantes ou non, sans être HC , par ex :

- samedi 100/110cm + dimanche 100/110cm ou 100/100cm ou 110/110cm = OK
- samedi 100/110cm + dimanche 90/90cm ou 90/100cm ou 110/120cm = NON OK

Les cavaliers ayant une J16 sont acceptés dans le classement sur les hauteurs de 100 et 110cm avec des montures dont les gains sont de 500€ maximum ; en cas d'inscription sur place , ils doivent apporter la preuve de ces gains sinon ils seront HC.

PS : Tout cavalier qui ne se présente pas à l'entrée de piste à son N° de passage sera automatiquement HC.

Samedi 01 et dimanche 02 septembre 2018

Melen CSO C3 A N° RF 30136

Organisateur : Ecurie Lempereur

G. Lempereur (0477/345949)

Rue du Moustier, 18 4633 Melen

COUPES GEPL 2018

Président de Jury : A. Lambrix

Chef de piste : F. Kettmus

Vétérinaire : Dr. C. Bouillez

Ter.: 80 / 40

Pad. : Man 50 / 25

Clôture des inscriptions :

LUNDI 27 août - Rue des Prémontrés, 12 4000 Liège – fax : 04/2770304 – secretariat@gepl.net

MARDI 28 août – www.equibel.be

Samedi :

Epreuve 1	80cm	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Epreuve 2	110cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1	Sélection "CAVALOR"

Demi-finale des COUPES GEPL 2018 – Ep ouverte

Epreuve 3	90cm	J03	BA tps diff	274.5.6	
Epreuve 4	120cm	J03-J16	BA tps diff	274.5.6	
Epreuve 5	70cm	J02	BA tps diff	274.5.6	
Epreuve 6	100cm	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	+ Ep de consolation
Epreuve 7	125cm	J03-J16	BA chrono	238.2.1	
Epreuve 8	110cm	J03-J08	BA 2 bar	238.2.3	

Finale des COUPES GEPL 2018 – Ep fermée

Dimanche :

Epreuve 9	90cm	J03	BA tps diff	274.5.6
Epreuve 10	80cm	J02-J03	BA tps diff	274.5.6
Epreuve 11	100cm	J03-J08	Progressif	269.5
Epreuve 12	70cm	J02	BA 2 phases	274.5.3
Epreuve 13	90cm	J03	Progressif	269.5
Epreuve 14	80cm	J02-J03	Progressif	269.5
Epreuve 15	100cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1

Rem : - Chaque épreuve participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante ;

- Toutes les épreuves sont juxtantes ;
- Classement général sur les épreuves 80cm (1, 10 et 14) ;
- Classement général sur les épreuves 90cm (3, 9 et 13) ;
- Classement général sur les épreuves 100cm (6, 11 et 15) ;
- Classement général sur les épreuves 120 et 125cm = prix « Cabrade » ;
- Bar VIP : réservation de tables 0477/345949 ;
- Bons d'achats aux scolaires et aux juniors offerts par la sellerie « la MARTINGALE » ;
- Bons d'achat « Hippoforme » à 4 vainqueurs ;
- Bar et restauration sur place.

GEPL - Règlement des COUPES 2018

Les Coupes du GEPL doivent obligatoirement s'organiser lors d'un concours C3A ou C3B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J08 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Restrictions :

Un cavalier ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.

Il est admis un maximum de 3 chevaux par cavalier. Ces chevaux pourront être repris pour la finale.

Les chevaux participant aux Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure du même WE.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires cavalier/cheval qui ne sont pas reprises pour la finale. Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'AP.

La hauteur des obstacles est fixée à **110cm** avant barrage.

La demi-finale est ouverte, la finale est fermée.

<u>Genre d'épreuve:</u> Demi-finale	BA au chrono ou BC	(238.2.1 ou 239)
Finale	BA 2 barrages	(238.2.3)

Qualification:

Pour la finale, 75% des chevaux de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50 chevaux, et départ dans l'ordre inverse du classement de la demi-finale .

Les paires éliminées ou qui abandonnent dans la demi-finale ne sont pas reprises pour la finale.

Les chevaux non repris pour la finale seront d'office reportés sur l'épreuve de consolation.

Inscriptions : prix forfaitaire : 30,00 € par cheval.

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'AP.

Prix: demi-finale : prix du 110cm x 1 ½.
finale: 110cm doublé

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 110cm.

Les prix supplémentaires à la grille du 110cm sont à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les Coupes GEPL devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix du podium (personnalités, sponsors, officiels ...)
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix.